

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Suisse](#) > Contenu

**ÉCONOMIES** | La Confédération ne devra pas dépenser plus de 30 millions de francs, au lieu des 35 prévus, pour le Sommet de la francophonie, du 20 au 24 octobre à Montreux.



© KEYSTONE/Archive | Plaidant pour le rayonnement qu'apporterait le sommet à la Suisse, Micheline Calmy-Rey a invité le Conseil national à ne pas punir le Département fédéral des affaires étrangères pour un événement qui profitera au pays.

ATS | 04.03.2010 | 12:07

Le PS a soutenu en vain le maintien des 35 millions sollicités par la ministre socialiste. Selon Jean-Charles Rielle (PS/GE), ce budget est réaliste et raisonnable pour un sommet aux si grandes retombées culturelles et promotionnelles.

La majorité en a décidé autrement. Le sommet lui-même n'a été contesté que par des UDC alémaniques. Leur proposition de ne pas entrer en matière sur le projet a toutefois été rejetée par 134 voix contre 31.

Auparavant, le Conseil fédéral en a pris pour son grade. Non seulement il a informé très tardivement le Parlement, mais il a encore utilisé une procédure d'urgence pour solliciter une avance ordinaire de 11,5 millions auprès de la délégation des finances.

Celle-ci l'a refusée fin janvier au profit de la procédure ordinaire, a rappelé Jean-Pierre Grin (UDC/VD) au nom de la commission. Le Parlement ne voulait pas être contourné. Micheline Calmy-Rey a également commis le faux pas de ne pas être présente lors des débats en commission, ont relevé plusieurs orateurs.

**Excuses de Micheline Calmy-Rey**

Présentant ses excuses pour cette absence, la conseillère fédérale a dit la regretter amèrement au vu de la tournure des événements. Elle a rappelé les circonstances exceptionnelles ayant conduit la Suisse à se porter candidate au pied levé, en raison de la suspension de la candidature de Madagascar à la suite d'un coup d'Etat. Micheline Calmy-Rey voulait attendre l'attribution officielle pour informer le Parlement.

## Suisse

**Source URL (Extrait le 05.03.2010 - 22:13):** <http://www.24heures.ch/national-plafonne-credit-sommet-francophonie-2010-03-04>